

**Avenant 1 au Document d'action du Fonds fiduciaire de l'UE**

Intitulé	Référence: T05-EUTF-SAH-ML-10- Avenant Programme Jeunesse et Stabilisation – PROJES – régions du centre du Mali
Zone bénéficiaire de l'action / localisation	Mali L'action sera menée à: Région de Ségou et de Mopti
Montants concernés	Coût total estimé : 30 000 000 EUR <b>Avenant d'augmentation de 5 000 000 EUR</b> <b>Cout total estimé Avenant 1 : 35 000 000 EUR</b> Montant total provenant du Fonds fiduciaire: trente millions d'euros
Modalités de mise en œuvre	Contrat de services avec la GIZ Gestion directe
Code CAD	730; 160;122;112
Priorité d'intervention du Plan d'Action de La Valette	1. Avantages des migrations en termes de développement et lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière et du phénomène des personnes déplacés
Indicateur(s) du Plan d'Action de La Valette	A17. Enhance the provision of basic services for displaced persons and host communities such as increased access to education, water, health training in cooperation with regional and local authorities
Domaines d'intervention du Fonds fiduciaire	2. Améliorer la résilience des communautés, notamment les plus vulnérables, de même que celle des réfugiés et des personnes déplacées
Objectif du Cadre opérationnel Sous-objectif(s) du Cadre opérationnel	Elaborer une approche globale pour la stabilité, la sécurité et la résilience Renforcer la résilience des communautés locales via l'instauration de liens entre l'aide d'urgence, la réhabilitation et le développement (LRRD) dans les zones particulièrement touchées par les problèmes environnementaux, socio-économiques et de sécurité actuels
Durée de la mise en œuvre	Décision – 48 mois Contrats et Activités – 36 mois
Bénéficiaires de l'action	Les acteurs publics, associatifs et privés pourvoyeurs et/ou gestionnaires de services socio-économiques de base décentralisés et déconcentrés ; Les opérateurs économiques régionaux et locaux, établissements de micro-crédits, dispositifs et acteurs publics d'insertion professionnelle, les organisations professionnelles ; Les catégories sociales marginalisées et les communautés locales fragilisées par les contextes socio-économiques et sécuritaire régionaux. Les bénéficiaires finaux sont les jeunes et les usagers de services sociaux de base.

## 1. RESUME DE L'ACTION ET DE SES OBJECTIFS

*Le présent avenant de l'action fait l'objet d'une augmentation de budget total de 30 millions à 35 millions d'euros. L'addendum de 5MEUR est une contribution du «Programme d'urgence pour la stabilisation des espaces frontaliers» T05-EUTF-SAH-REG-18 au PROJES T05-EUTF-SAH-ML-10. Comme mentionné dans la décision T05-EUTF-SAH-REG-18, le programme 5MEUR est un complément pour financer la construction d'infrastructures d'approvisionnement en eau et d'assainissement dans le centre du Mali. Le montant de 5 millions d'euros est donc affecté à la ligne 1.2 du budget « Réhabilitation des infrastructures socio-économiques prioritaires».*

*La mobilisation de cette enveloppe additionnelle de 5M€ permettra au PROJES de réaliser les infrastructures hydrauliques dans le cercle de Koro de manière rapide pour répondre aux besoins pressants, dans un impératif sécuritaire et de cohésion sociale dans cette partie du pays en proie à des conflits communautaires mais aussi dans un contexte de dégradations de l'écosystème et des conditions de pâturage. Au total 41 villages du cercle de Koro ont été identifiés comme prioritaires pour la réalisation des forages, des systèmes d'approvisionnement en eau pour la population et les bétails.*

## 2. JUSTIFICATION ET CONTEXTE

*Pas de changement substantiel*

## 3. ENSEIGNEMENTS ET COMPLEMENTARITE

*Pas de changement substantiel*

## 4. DESCRIPTION DETAILLEE

### 4.1. Objectifs

L'objectif global de l'action est de favoriser **la stabilisation et le relèvement socio-économique du centre du Mali**, par un renforcement de l'offre et de l'accès des populations aux services de base prioritaires, par le soutien à la cohésion sociale et communautaire, ainsi que par la création de revenus et d'emploi au bénéfice des couches sociales fragilisées.

Les objectifs spécifiques sont les suivants:

- **Le retour des services sociaux de base prioritaires dans les collectivités territoriales d'intervention est assuré dans une logique d'accès et de proximité.**

Une offre de services de base de proximité identifiés comme prioritaires par les usagers est proposée à travers des mécanismes simples et inclusifs de consultation communale, s'appuyant, lorsqu'ils existent et sont toujours d'actualité pour la communauté, sur les PDESC. Les secteurs couverts devraient être en particulier :

- (i) l'éducation notamment à travers une amélioration des conditions scolaires, le renforcement des systèmes temporaires et non formels pour les enfants déscolarisés,

l'accompagnement des acteurs de l'éducation formelle et non formelle au niveau local ;

- (ii) la santé humaine et animale notamment à travers des appuis matériels et humains aux centres de santé communautaires et aux centres de référence afin d'améliorer la qualité, l'accès et la diversité des services ;
- (iii) l'hydraulique villageoise et pastorale, notamment à travers la réhabilitation, la construction et l'équipement de points et d'adduction d'eau ;

***Le présent avenant financier de 5MEUR est alloué à cette activité spécifique pour permettre la construction de davantage d'infrastructures hydrauliques.***

***En particulier les activités attendues permettront d'améliorer l'accès des populations et du bétail au service d'approvisionnement en eau potable.***

***A titre indicatif voici les ouvrages qui seront réalisés :***

- ✓ ***forages positifs à gros débit réalisés,***
- ✓ ***adductions d'eau potable (AEP) construites,***
- ✓ ***systèmes hydrauliques villageois améliorés (SHVA) construits***
- ✓ ***systèmes hydrauliques pastoraux améliorés (SHPA) construits.***

Cette composante permet d'accompagner la mise en œuvre du Programme Sectoriel Eau et Assainissement (PROSEA II) à travers la réalisation des infrastructures et l'amélioration du service public d'eau potable dans le cercle de Koro. La Direction nationale de l'hydraulique (DNH) prévoit des ouvrages solaires ou hybrides en fonction de la taille du village.

- (iv) l'hygiène et l'assainissement, notamment à travers la sensibilisation et la formation à la nutrition ou à la santé infantile, la collecte et le traitement des déchets, des opérations de salubrité publique ;
- (v) l'accès à électricité et aux énergies domestiques notamment à travers la promotion des énergies durables tels que les systèmes solaires.

- **Le développement local est redynamisé grâce à la promotion de la cohésion sociale, l'offre de formation professionnelle et d'apprentissage, la création de revenus et le soutien à l'économie locale.**

Prenant en compte les tensions sociales locales, une série de rencontres communautaires et d'initiatives renforçant la cohésion et le dialogue local est conçue et organisée avec les acteurs communaux :

- Associant les autorités locales officielles (représentant de l'Etat et élus des collectivités territoriales et les autorités traditionnelles et communautaires) ;
- A destination des jeunes en voie de marginalisation, ayant recours à la violence et sensible au fondamentalisme religieux ;
- Impliquant les femmes pour véhiculer des messages de paix, de citoyenneté et de réservation de la famille ;
- Valorisant les fonctions des autorités religieuses et les maîtres coraniques modérés.

Ces actions de réduction de tensions sociales seront relayées par une redynamisation du tissu économique local à travers des opportunités de formations et d'insertion, d'emploi et de création d'activités et de revenus, à destination des catégories sociales marginalisées, en premier lieu desquelles les jeunes et les femmes.

#### **4.2. Résultats escomptés et principales activités**

**Les activités contribuant à l'atteinte de l'objectif spécifique 1 « Le retour des services sociaux de base prioritaires dans les collectivités territoriales d'intervention est assuré dans une logique d'accès et de proximité » incluent :**

- 1- Consultation large et diagnostic communautaires des besoins d'accès de services sociaux de base à l'échelle communale, en s'appuyant sur les besoins identifiés en lien avec les PDSEC lorsqu'ils sont pertinents et les attentes spécifiques des populations ;
- 2- Réhabilitation d'infrastructures socio-économiques prioritaires endommagées à travers la mobilisation d'une main d'œuvre locale et formée en lien avec les activités du résultat 2;
- 3- Renforcer l'accès, la délivrance et la qualité des services de bases locaux par les bénéficiaires et usagers en zone rurale et péri-urbaine, en collaboration avec les acteurs publics locaux ;
  
- 4- En complémentarité des interventions dans le domaine de l'éducation en cours dans les régions du Centre, renforcement de la qualité et l'accès à l'éducation de base pour les jeunes, ainsi qu'à l'alphabétisation fonctionnelle et à l'apprentissage pour les jeunes adultes, y compris à travers les mécanismes d'éducation et d'apprentissage informels et innovants.

**Les activités contribuant à l'atteinte de l'objectif spécifique 2 « Le développement local est redynamisé grâce à la promotion de la cohésion sociale, l'offre de formation professionnelle et d'apprentissage, la création de revenus et le soutien à l'économie locale » incluent :**

- 1- Des actions de dialogue et bons offices associant les représentants de l'Etat et/ou des collectivités territoriales, les autorités traditionnelles et la société civile et les représentants communautaires en direction des jeunes acteurs en voie de marginalisation et/ou de radicalisation ;
- 2- Appui ou création de centres communautaire d'apprentissage, également lieu d'actions éducatives socio-culturelles collectives, y compris par la culture et par le sport et les technologies de l'information et de la communication ;
- 3- Création de revenus pour les jeunes de la région à travers des approches à Haute intensité de main d'œuvre, chantiers et ouvrages collectifs en lien avec l'activité 2 du résultat 1;
- 4- Création d'opportunités d'emploi à travers l'appui à l'entrepreneuriat local, aux activités génératrices de revenus et à l'accès à des lignes de micro-crédit.

Les résultats escomptés sont cohérents et intégrés à la recherche d'une stabilisation accrue de la zone centre, dans un contexte de marasme économique et de paupérisation croissante, de manque de perspectives de la jeunesse qui n'accorde qu'une faible confiance aux autorités publiques, de conflictualité et de tentations migratoires ou de radicalisation accrue.

A ce titre, les principaux **résultats attendus** sont :

- 1- Une offre accrue et un accès facilité à la délivrance de services de base de proximité dans les domaines de la santé humaine, de l'hydraulique humaine et agro-pastorale, de l'hygiène et de l'assainissement publics, de l'énergie domestique, sur base communautaire ;
- 2- Une amélioration de la scolarisation des enfants et de la formation qualifiante des adultes dans les zones sensibles à travers, d'une part, un appui aux acteurs de

l'éducation, une amélioration des conditions d'enseignement et de l'offre d'éducation, et, d'autre part, un renforcement des qualifications et des compétences professionnelles des jeunes adultes, en adéquation avec les potentialités économiques locales ;

- 3- Une réduction du chômage des jeunes adultes par l'emploi, la création d'activités génératrices de revenus et l'appui à l'entrepreneuriat local.

#### **4.3. Groupes ciblés et bénéficiaires finaux**

*Pas de changement substantiel*

#### **4.4. Analyse des parties prenantes**

*Pas de changement substantiel*

#### **4.5. Risques et hypothèses**

*Pas de changement substantiel*

#### **4.6. Questions transversales**

*Pas de changement substantiel*

### **5. QUESTIONS DE MISE EN ŒUVRE**

#### **5.1. Modalités de mise en œuvre**

*Pas de changement substantiel*

#### **5.2. Période indicative de mise en œuvre opérationnelle**

*Pas de changement substantiel*

#### **5.3. Modules et volets de la mise en œuvre**

*Pas de changement substantiel*

#### **5.4. Budget indicatif**

<b>Volets</b>	<b>Montant EUR</b>
<b>Résultat 1 : Un accès facilité à la délivrance des services de bases de proximité.</b>	<b>14 000 000</b>
<b>Activité 1.1 : Diagnostic et priorisation communautaires des besoins d'accès de services sociaux de base à l'échelle communale.</b>	1 500 000
<b>Activité 1.2 : Réhabilitation d'infrastructures socio-économiques</b>	<b>10 500 000</b>

<b>prioritaires.</b>	
<b>Activité 1.3 :</b> Des actions de dialogue et bons offices associant les représentants de l'Etat et/ou des collectivités territoriales, les autorités traditionnelles et représentants communautaires.	1 500 000
<b>Activité 1.4 :</b> Renforcer l'accès, la délivrance et la qualité des services de bases locaux par les bénéficiaires et usagers en zone rurale et péri-urbaine, en collaboration avec les acteurs publics locaux.	5 500 000
<b>Résultat 2 : Amélioration de la scolarisation des enfants et de la formation qualifiante des adultes dans les zones sensibles.</b>	<b>7 000 000</b>
<b>Activité 2.1 :</b> Renforcement de la qualité et l'accès à l'éducation de base pour les jeunes, ainsi qu'à l'alphabétisation fonctionnelle et à l'apprentissage pour les jeunes adultes	2 500 000
<b>Activité 2.2 :</b> Appui ou création de centres communautaire d'apprentissage, également lieu d'actions éducatives socio-culturelles collectives.	4 500 000
<b>Résultat 3 : Une réduction du chômage des jeunes adultes.</b>	<b>8 700 000</b>
<b>Activité 3.1 :</b> Création de revenus pour les jeunes de la région à travers des approches à Haute intensité de main d'œuvre, chantiers et ouvrages collectifs.	3 700 000
<b>Activité 3.2 :</b> Création d'opportunités d'emploi à travers l'appui à l'entrepreneuriat local, aux activités génératrices de revenus et à l'accès à des lignes de micro-crédit.	5 000 000
<b>Communication et visibilité</b>	<b>100 000</b>
<b>Evaluation et audits</b>	<b>200 000</b>
<b>TOTAL DE L'ACTION</b>	<b>35 000 000</b>

## 5.5. Structure organisationnelle et gouvernance de l'action

## 5.6. Suivi des résultats

### 5.7. Évaluation et audit

## 5.8. Communication et visibilité

PACEPEP : Projet d'Appui à la Croissance économique et promotion de l'emploi du secteur privé

PADRE : Projet d'Appui à la Décentralisation et à la Réforme de l'Etat

PAPDR : Projet d'Appui au Processus Dialogue et Réconciliation

PAPE : Projet Eau Potable et Assainissement

PARSEC : Programme d'appui à la relance des services de l'Etat dans les régions Centre

PASSIP : Projet d'Appui au Sous-secteur de l'Irrigation de Proximité

PDESC : Plan de développement économique, social et culturel

PDR : Plan de développement régional

PSDG : Pôle de Développement Sécurisé et de Gestion

PSIRC : Plan de Sécurité Intégrée des Régions Centre

PTF : Partenaires Techniques et Financiers

SAP : Système d'Alerte Précoce

ZIP : Zone d'Intervention Prioritaire

ZID : Zone d'Intervention Diffuse

## **ANNEXE 1. DOMAINES THEMATIQUES DU FONDS FIDUCIAIRE**

## ANNEXE 2. MATRICE INDICATIVE DU CADRE LOGIQUE

Les activités, les produits escomptés et l'ensemble des indicateurs, avec leurs cibles et leurs valeurs de référence qui figurent dans la matrice du cadre logique sont fournis à titre indicatif et peuvent être mis à jour au cours de la mise en œuvre de l'action sans modification de la décision de financement. La matrice indicative du cadre logique évoluera au cours de la durée de vie de l'action: des lignes supplémentaires seront insérées pour énumérer les activités, de même que des colonnes supplémentaires pour les objectifs intermédiaires (étapes), s'il y a lieu, et pour rendre compte des résultats obtenus, mesurés par rapport aux indicateurs.

	Logique d'intervention	Indicateurs	Valeurs de référence (si disponible)	Cibles (si disponible)
Objectif global du FFUE : impact	Elaborer une approche globale pour la stabilité, la sécurité et la résilience	Nombre de plans de développement local directement soutenus Nombre de personnes bénéficiant des services sociaux de base Nombre d'emplois créés Nombre de PME soutenues Nombre de personnes aidées dans le développement des activités économiques génératrices de revenus Nombre de personnes bénéficiant d'une formation professionnelle EFTP et/ou de développement des compétences		
Objectif global du PROJES: impact	L'objectif global de l'action est de favoriser <b>la stabilisation et le relèvement socio-économique du centre du Mali</b> , par un renforcement de l'offre et de l'accès des populations aux services de base prioritaires, ainsi que par le soutien à la cohésion sociale et communautaire et par la création de revenus et d'emploi au bénéfice des couches sociales fragilisées		A déterminer	A déterminer



<b>Objectif(s) spécifique(s): Effet(s) direct(s)</b>	<p>OS 1. Le retour des services sociaux de base prioritaires dans les collectivités territoriales d'intervention est assuré dans une logique d'accès et de proximité.</p> <p>OS 2. Le développement local est redynamisé à travers la promotion du dialogue social et la création d'opportunités économiques pérennes.</p>	<p>Nombre d'enfants régulièrement scolarisés, par sexe  Nombre de centres de santé communautaires et des centres de santé de référence fonctionnels et dotés d'équipement médical  Nombre de personnel médical formé et actif  Nombre d'infrastructures d'accès et de distribution d'eau potable en zone rurale et péri-urbaine fonctionnant  Taux de mairies et services techniques déconcentrés de l'hydraulique formés dans la gestion et maintenance d'infrastructures d'accès et dans la distribution d'eau potable  Taux d'infrastructures hydrauliques agro-pastorales communautaires fonctionnant et bien maintenues  Nombre du personnel technique des mairies, des ONG et des opérateurs privés sensibilisés et formés dans les thèmes liés à l'hygiène et l'assainissement local  Nombre de sources d'énergie de chauffage utilisées par les ménages  Taux d'électrification dans les localités rurales</p> <p>Nombre de jeunes ayant bénéficié d'une formation qualifiante, par sexe  Nombre de jeunes ayant trouvé un emploi dans les 6 mois de la formation  Nombres d'emplois directs et indirects créés avec l'appui du programme  Nombres et chiffres d'affaires d'opérateurs économiques pérennes appuyés par le programme</p>	<p>Le point de départ ou la valeur actuelle de l'indicateur</p> <p>A déterminer</p>	<p>La valeur escomptée de l'indicateur.</p> <p>A déterminer</p>
<b>Résultats</b>	<p>(OS 1)  Résultat 1 : Une cartographie des acteurs et des conflits locaux, une mobilisation des acteurs publics et communautaire, une priorisation et une identification des besoins locaux prioritaires</p>	<p>Inventaires et qualifications des acteurs pouvant intervenir et des conflits pouvant interagir avec le Programme  Fonctionnalité de comité local de développement dans chaque commune, et publication de la liste priorisée des interventions</p>	<p>Comme ci-dessus pour l'indicateur correspondant.</p>	<p>Comme ci-dessus pour l'indicateur correspondant.</p>

	<p>Résultat 2 : Une offre accrue et un accès facilité à la délivrance de services de base de qualité dans les domaines de la santé humaine, de l'hydraulique humaine et agro-pastorale, de l'hygiène et de l'assainissement publique, de l'énergie domestique</p> <p>(OS 2)</p> <p>Résultat 1 : La cohésion sociale est renforcée par la réduction des conflits communautaire et de la petite criminalité, et la confiance entre les citoyens et les acteurs publics renforcée</p> <p>Résultat 2 : Un renforcement des qualifications permet une meilleure insertion socio-économiques des personnes marginalisées, et la création d'emploi et de revenus permet une réduction du chômage et une amélioration des conditions de vie</p>	<p>Taux de couverture médicale dans les zones rurales et péri-urbaines  Taux de scolarisation des premier et second cycles  Taux de personnel médical formé et opérant dans les CS  Nombre de ménages utilisant des sources d'énergie domestique  Nombre de petites infrastructures hydrauliques humaines et agro-pastorales fonctionnant et bien maintenus</p> <p>Taux de délinquance et nombre d'actes de vols et d'agression  Nombres de conflits intercommunautaires  Nombres d'évènements collectifs liés à la cohésion et au dialogue local  Taux de fréquentation des structures locales de formation, d'animation éducative et socio-culturelle communales</p> <p>Taux d'orientation de jeunes vers une formation professionnelle par sexe  Taux de jeunes formés en situation d'autonomie financière par sexe  Taux de rentabilité des opérateurs appuyés par le programme  Taux de jeunes qui créent leur propre activité économique  Taux de remboursement des lignes de micro-crédits</p>	<p>A déterminer</p>	<p>A déterminer</p>
--	---	---	-------------------------	-------------------------